

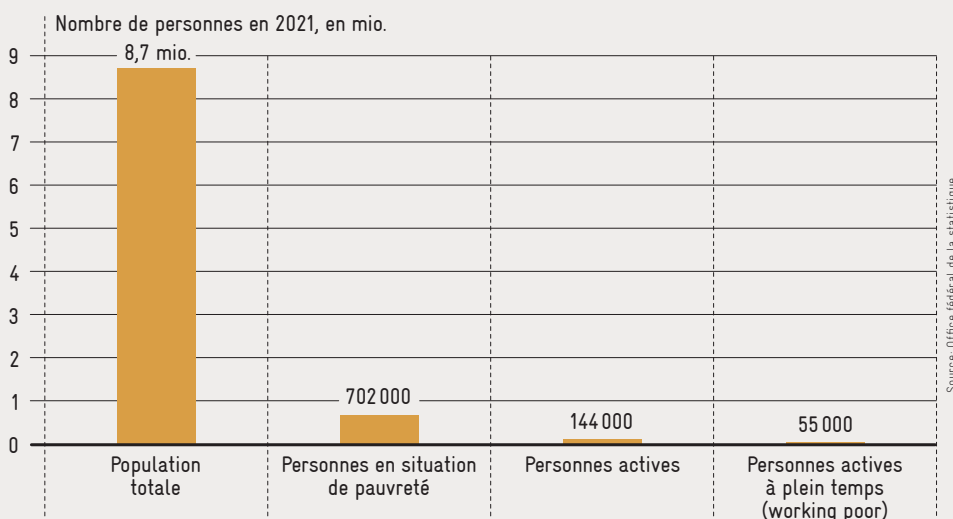
# Le paradoxe des salaires minimums

*Les salaires minimums légaux ont le vent en poupe. Toutefois, les salaires minimums sont un mauvais instrument de politique sociale et ne sont pas adaptés à la lutte contre la pauvreté.*

## Contexte

Un marché du travail libéral et flexible est un facteur de réussite pour l'économie suisse. La politique salariale est l'affaire des partenaires sociaux par le biais des CCT. Depuis quelques années, l'Etat tente toutefois d'intervenir de plus en plus dans la formation des salaires, notamment avec les salaires minimums légaux. Depuis qu'un salaire minimum national a été rejeté en 2014, certains cantons ont introduit des salaires minimums, et même au niveau communal. Les salaires minimaux poursuivent un objectif louable: qui peut s'opposer à des salaires «équitable» et à la réduction de la pauvreté (monétaire)? Toutefois, les salaires minimaux protègent-ils vraiment les employés? Sont-ils un instrument efficace pour lutter contre la pauvreté?

## Une minorité de personnes touchées par la pauvreté travaillent à plein temps



8,2% de la population suisse est touchée par la pauvreté monétaire. Or, sur cinq personnes touchées par la pauvreté, une seule est active, souvent à temps partiel.

## Faits

# +14%

Un écart salarial stable: entre 2008 et 2022, les 10 % des salaires les plus bas en Suisse ont augmenté de 14 %, soit légèrement plus que les salaires des personnes les mieux payées.

■ **Pauvreté ≠ bas salaires:** 9 personnes en situation de pauvreté sur 10 ne travaillent pas ou travaillent à temps partiel.

■ **Bas salaires ≠ pauvreté:** Seules quelques personnes touchant un bas salaire et travaillant à plein temps vivent dans un ménage de «working poor». Les bas salaires sont aussi fréquents dans les ménages des classes de revenu supérieures que dans les ménages des classes de revenus inférieures.

■ **Couverture CCT élevée:** La majorité des branches à «bas salaires» appliquent déjà des salaires minimaux dans le cadre des CCT.

■ **Effets négatifs sur l'emploi:** Des études internationales constatent en général un (faible) effet négatif des salaires minimaux sur l'emploi.

■ **Risques sociopolitiques:** Les salaires minimums rendent l'accès à l'emploi plus difficile pour les groupes de population dont la productivité est faible (p.ex. les jeunes et les réfugiés).

■ **Manque de flexibilité:** Les salaires minimums légaux manquent de flexibilité et créent des conflits avec les salaires minimums des CCT.

## Recommandations

Une politique économique réussie se traduit par des emplois productifs et une **participation élevée au marché du travail**. Les salaires minimums ne permettent pas d'atteindre ces objectifs. Au contraire, ils pèsent sur le facteur travail et peuvent ainsi **réduire les perspectives d'emploi des personnes peu qualifiées**. Là où

c'est nécessaire, la lutte contre la pauvreté devrait être ciblée par des **aides sociales allouées en fonction des besoins**. Une halte s'impose donc pour les salaires minimaux cantonaux et communaux. La politique des salaires, qui a fait ses preuves dans le cadre du **partenariat social**, ne devrait pas être affaiblie davantage.

